



Le Clain à Saint-Benoît (86)
le 24 octobre 2020. Photo : ARB NA

PLUVIOMÉTRIE

Le retour de fortes précipitations
en octobre

/ p.3

EAUX SOUTERRAINES

63% des piézomètres avec un
niveau supérieur à leur moyenne

/ p.4

COURS D'EAU

57% des stations avec un débit supérieur à
la moyenne.

9% de stations ONDE en « assec »

/ p.5

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Octobre 2020

Bulletin n°182

Octobre 2020

ÉDIT'EAU

Après le retour des pluies observé fin septembre, le mois d'octobre présente de nombreux et importants événements pluvieux. Les cumuls sont excédentaires sur tout le territoire.

La recharge des nappes souterraines semble globalement amorcée fin octobre : 88% des piézomètres indiquent un niveau proche ou supérieur à la moyenne, ce qui représente la 4^e situation la plus favorable de ces 20 dernières années à la même période.

L'importance des précipitations en octobre a permis la hausse globale des débits.

Un quart seulement des stations principales présente des débits moyens mensuels inférieurs à leur moyenne interannuelle d'octobre.

La hausse des écoulements s'est amorcée : le nombre de stations ONDE en assec ou ne présentant pas d'écoulement visible est en très nette diminution de septembre (39%) à octobre (9%).

Les taux de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs sont en hausse à l'exception du Cébron qui reste stable et restent globalement proches des moyennes début novembre.

Les mesures de restriction se sont poursuivies jusqu'à la fin du mois d'octobre où les mesures concernant l'irrigation ont pris fin.

Sommaire

EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)

/ p.2

PLUVIOMÉTRIE

/ p.3

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

/ p.4

DÉBITS DES COURS D'EAU

/ p.5

TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

/ p.7

ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES

/ p.8

MESURES DE RESTRICTION

/ p.9

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, l'Observatoire de l'Environnement de Vendée, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), les préfectures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'OFB Nouvelle-Aquitaine.

Agence Régionale
de la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine



Avec le concours financier de
l'Union Européenne
(fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres



OCTOBRE 2020 - EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)

Est présentée ici une situation hydrologique synthétique du mois par grand bassin versant (situé sur le territoire de l'ex Poitou- Charentes).



THOUE ET SÈVRE NANTAISE

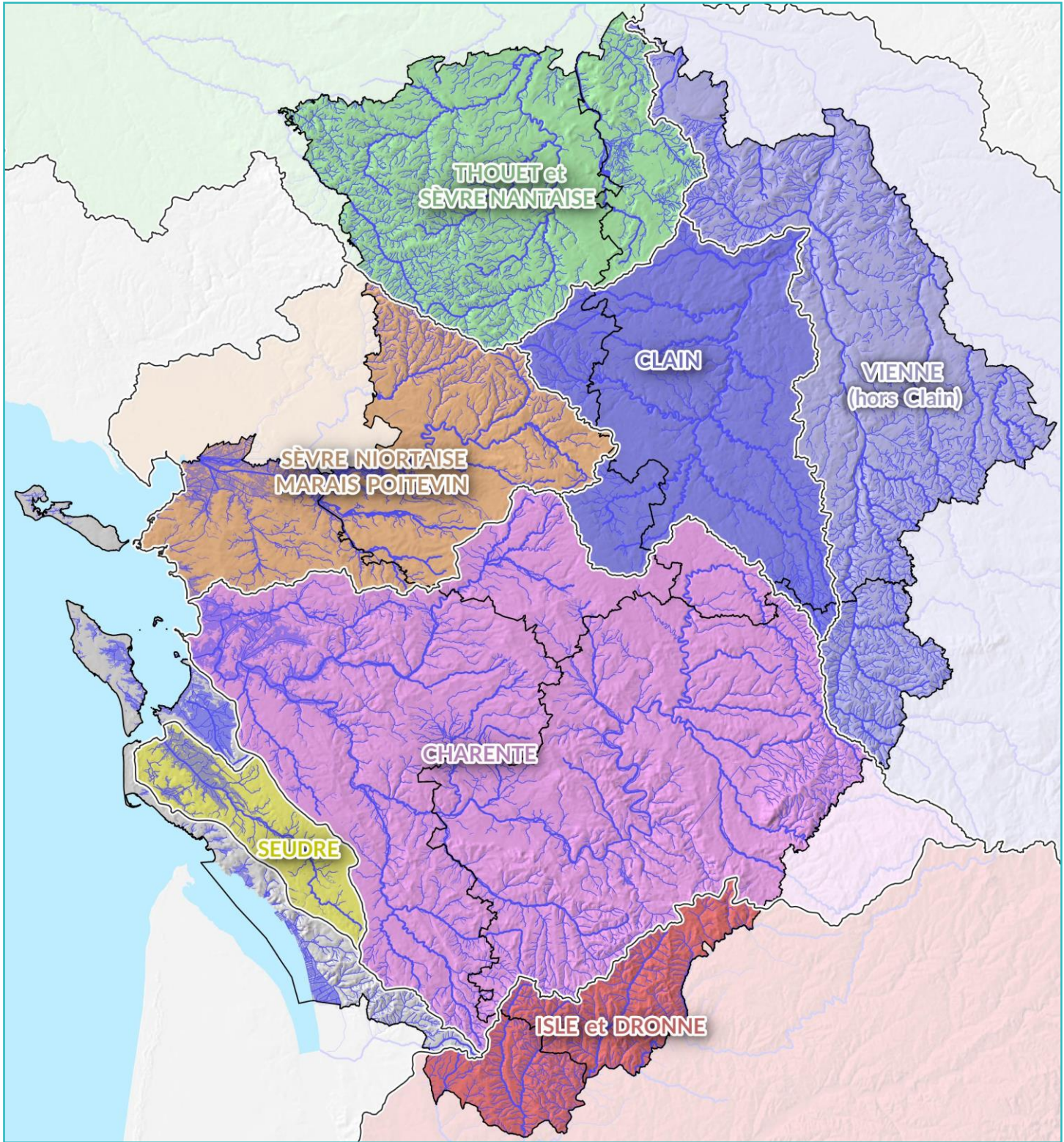
- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels globalement excédentaires
- NIVEAUX DES NAPPES** : 4 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 1 proche, 2 inférieurs. Evolution : 4 en baisse.
4/7
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 3 en léger déficit (-10 à -50%), 1 avec un très fort déficit (-80 à -100%), 3 stations conformes à leur moyenne et 4 en léger excédent (+10 à +50%).
4/11

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels globalement excédentaires
- NIVEAUX DES NAPPES** : 12 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 5 proches, 1 inférieurs. Evolution : 18 en hausse.
12/18
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 3 stations avec un léger déficit par rapport à leur moyenne (-10 à -50%), 1 en léger excédent (+10 à +50%), 1 station en excédent important (+ de 50%).
3/5

SEUDRE

- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels excédentaires
- NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres supérieurs à leur moyenne dont un supérieur au maximum. Evolution : 2 en baisse.
2/2
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 station avec un fort excédent par rapport à sa moyenne (+ de 50%)
2/2



Vienne (hors Clain)

- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations mensuelles excédentaires qui augmentent du nord au sud
- NIVEAUX DES NAPPES** : 3 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 2 inférieurs. Evolution : 2 en baisse
2/5
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station avec un léger déficit par rapport à leur moyenne (-10 à -50%), 3 stations conformes aux normes à +/-10%, 4 stations avec un léger excédent (+10 à +50%) et 3 avec un excédent >50%.
4/11

CLAIN

- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels supérieurs aux normales
- NIVEAUX DES NAPPES** : 14 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 8 proches, 4 inférieurs et 1 indéterminés (pas de données). Evolution : 18 en baisse, 1 indéterminé.
14/27
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations conformes à leur moyenne, 3 avec un léger déficit (-10 à -50%), et 4 avec un léger excédent (+10 à +50%).
4/9

CHARENTE

- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations excédentaires sur l'ensemble du bassin avec des excédents plus marqués par endroits
- NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètre supérieur au maximum, 30 supérieurs à leur moyenne, 11 proches, 5 inférieurs, et 2 indéterminés (pas de données). Evolution : 42 en hausse, 2 indéterminés.
30/50
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 7 stations avec un excédent >50%, 5 avec un léger excédent (de 10 à 50%), 1 conforme à +/- 10%, 1 avec un léger déficit (-10 à -50%), 1 avec un très fort déficit (-80 à -100%),
7/15

ISLE ET DRONNE

- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations excédentaires
- NIVEAUX DES NAPPES** : 3 piézomètres supérieurs à leur moyenne. Evolution : 1 en baisse.
3/3
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 stations avec un léger déficit par rapport à leur moyenne (-10 à -50%), 2 stations conformes à +/- 10% et 1 station en excédent de + de 50%.
2/4

Légende – Pictogrammes		Légende – couleurs des pictogrammes	
Précipitations	Niveaux des nappes	Très supérieur à la moyenne / excédent important	
X : nombre de stations de la couleur indiquée	XY	Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent	
Y : nombre de stations total du bassin		Conforme à la moyenne	
	Débits des cours d'eau	Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit	
	XY	Très inférieur à la moyenne / déficit marqué	
		Fortement Inférieur à la moyenne / déficit très important	

PLUVIOMÉTRIE

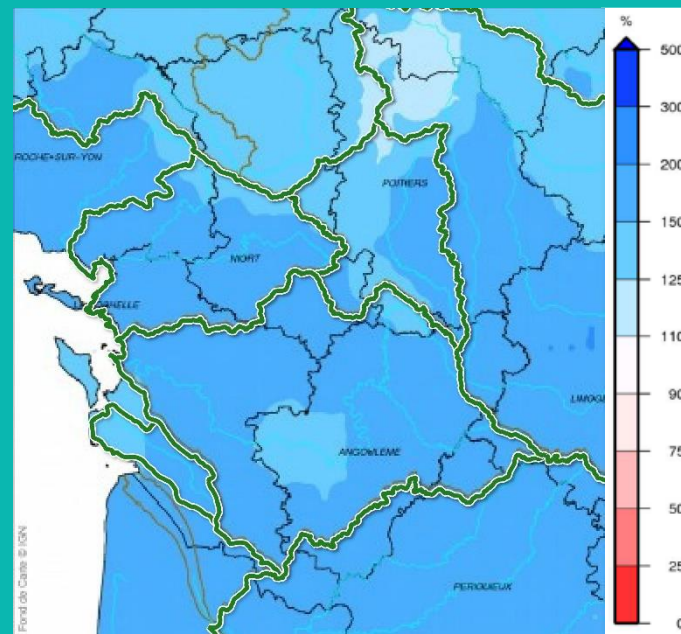
Sources : Météo France ; bulletin fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine
Bulletin mensuel de septembre 2020 édité le 3 novembre 2020.

Pluviométrie du mois d'octobre 2020

En octobre, les pluies sont importantes et fréquentes. Les cumuls mensuels varient de 75 à 100mm sur le nord-est du Poitou et atteignent entre 100 et 200mm sur le reste du territoire.

Les cumuls des précipitations sont donc supérieurs aux normales. L'excédent est de 30 à 60% sur la majeure partie du territoire et augmente en Charente où il atteint entre 70 et 90%. Il est plus faible au nord du Poitou où l'excédent est proche, localement, de 20%.

C'est le 8^{ème} mois d'octobre le plus arrosé pour le territoire depuis 1959 et le 4^{ème} en Charente.



Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations d'octobre 2020

Cumuls aux quatre principales stations

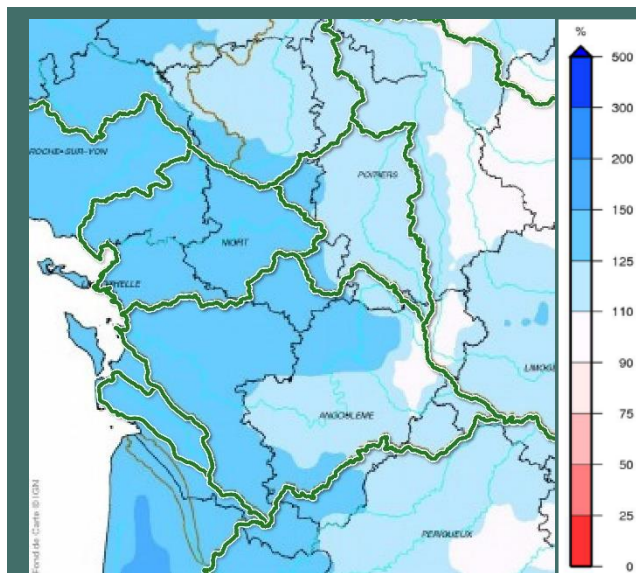
Les cumuls pluviométriques du mois d'octobre 2020 sont supérieurs aux moyennes mensuelles interannuelles de +11% à la station de Poitiers, de +34,4% à la station de Niort, de +24,1% à celle de Cognac, et de +55,1% à celle de La Rochelle.

COGNAC		LA ROCHELLE		NIORT		POITIERS - BIARD	
SEPTEMBRE	OCTOBRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE
50,0	100,8	59,7	143,6	70,5	130,1	44,7	75,6
(59,8)	(81,2)	(59,3)	(92,6)	(60,5)	(96,8)	(51,1)	(75,6)

Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1981-2010) sont écrits entre parenthèses (en mm).

Pluviométrie cumulée de novembre 2019 à octobre 2020

Grâce aux excédents généralisés de novembre, décembre, mars et juin, le bilan des pluies de novembre 2019 à septembre 2020 montre des excédents de l'ordre de 5 à 20% à l'est et au nord et de 25 à 35% à l'ouest.



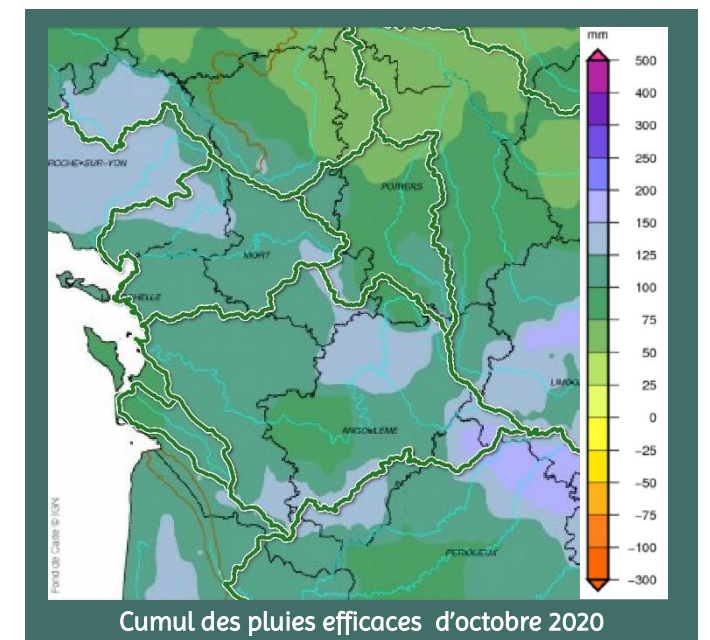
Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations (nov. 2019 à octobre 2020)

Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

Les pluies ont été efficaces en octobre. Les cumuls sont variables, ils sont de 50mm localement et 60mm en moyenne sur le nord-est du Poitou. Ils atteignent jusqu'à 130 à 140mm au centre de la zone et sont de l'ordre de 90 à 125 mm sur le reste du territoire.

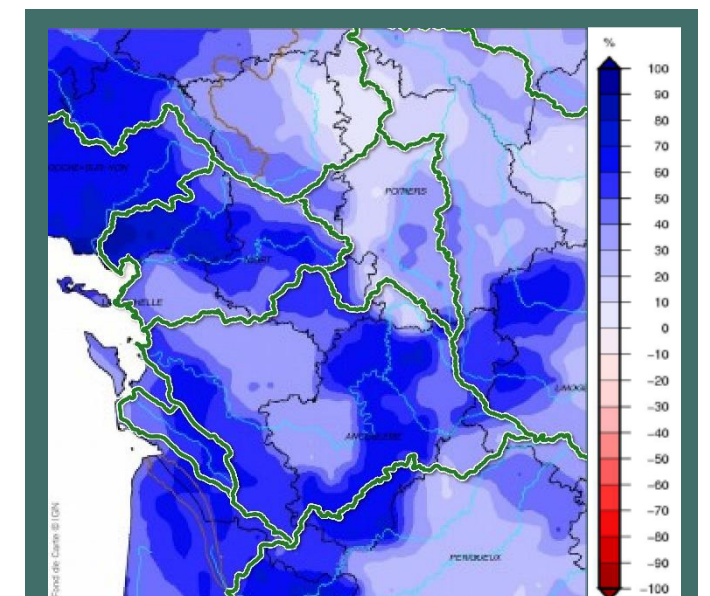
Sur la période de novembre 2019 à octobre 2020, les cumuls de pluies efficaces varient de 225-350 mm au nord-est mais sont plus souvent compris entre 400 et 650 mm.



Cumul des pluies efficaces d'octobre 2020

Humidité dans les sols superficiels

Au 1^{er} octobre, l'indice d'humidité dans les sols superficiels est supérieur à la normale. Les sols sont plus humides de 10% à 20% sur le nord et la frange ouest de la Vienne et augmente de 20% à 40% sur le reste du département et le nord des Deux-Sèvres. Les excédents varient entre 30% et 70% sur le reste du territoire.



Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols le 1^{er} novembre 2020



Pour en savoir plus ...

<http://france.meteofrance.com>

Consultez le suivi hydrologique mensuel national de Météo France :
Rubrique Climat > Bilans Climatiques

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Sources : Réseau Piézométrique Poitou-Charentes, Département de la Vendée ; traitements ARB NA
Bulletin : http://www.piezo-poitou-charentes.org/bulletins/SyntheseRegion_20201031.pdf

Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

La recharge automnale/hivernale 2019/2020 des nappes d'eaux souterraines est plutôt satisfaisante en lien avec des précipitations majoritairement supérieures aux normales sur le Poitou-Charentes. Ainsi on observe à partir de fin novembre, des niveaux situés en grande majorité au-dessus de la moyenne. Cette situation perdure en décembre et janvier. En février, on observe une baisse des niveaux, qui remontent ensuite en mars. En avril, on constate une nouvelle baisse, suivie d'une remontée des niveaux en mai, puis une baisse en juin, qui s'intensifie en juillet et août.

Au 31 octobre 2020, la situation s'est améliorée par rapport à septembre, avec 14 piézomètres qui présentent un niveau inférieur à la moyenne interannuelle, soit 12% du parc tous types de nappes confondus (29% fin septembre). 88% des piézomètres indiquent des niveaux proches ou supérieurs à la moyenne (71% fin septembre). Fin octobre, 24 piézomètres présentent une baisse par rapport au mois précédent, et 89 indiquent une hausse (à titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient respectivement à 88 en baisse et 23 en hausse, fin septembre 2020 par rapport à fin août).

Au 31 octobre, la situation de 2020, se situe au 4^{ème} rang des situations les plus favorables de ces vingt dernières années.

Synthèse par type de nappe

Pour les nappes libres :

86% des piézomètres sont proches ou supérieurs à la moyenne de plus de 5% (66% fin septembre), dont 20% proche de la moyenne ; 11 piézomètres sont inférieurs à la moyenne (14%).

Pour les nappes captives :

91% des niveaux piézométriques sont proches ou supérieurs à la moyenne de plus de 5% (84% fin septembre), dont 31% proche de la moyenne ; 3 piézomètres sont inférieurs à la moyenne (9%).

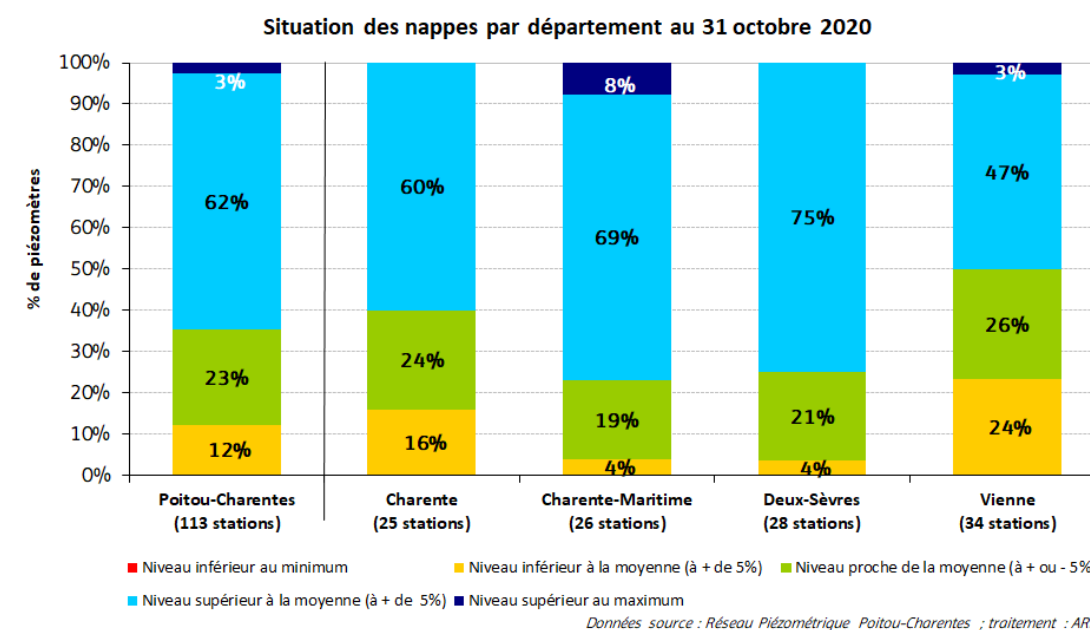
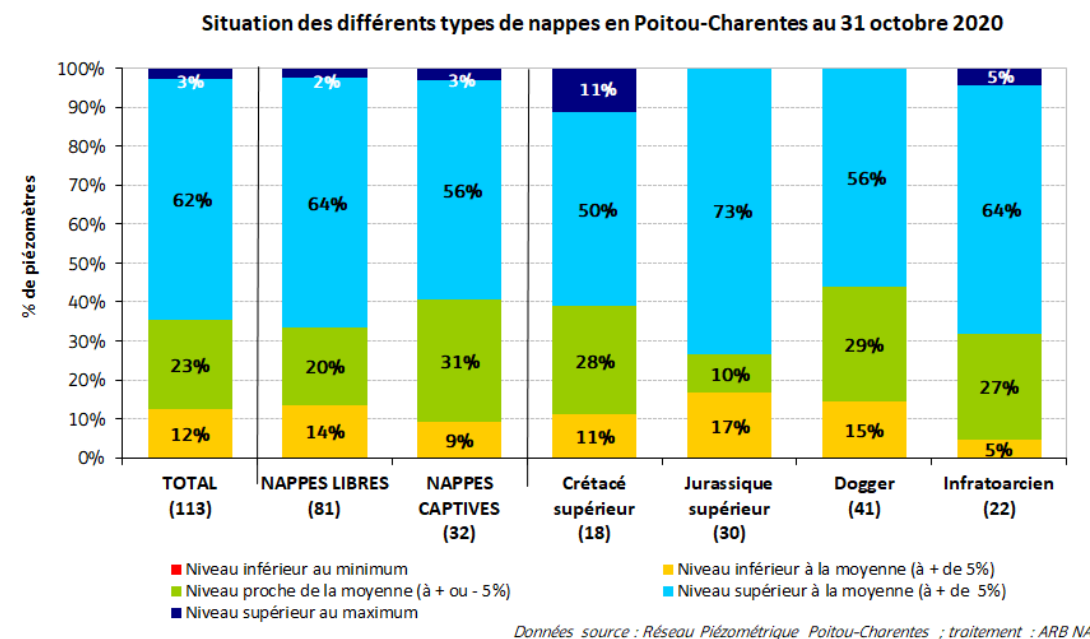
Synthèse par département

En Charente : la situation s'est améliorée fin octobre par rapport à fin septembre, avec 84% de piézomètres proches ou supérieurs à la moyenne (48% ≥ moyenne fin septembre) ; 4 piézomètres inférieurs à la moyenne fin septembre (contre 13 fin septembre).

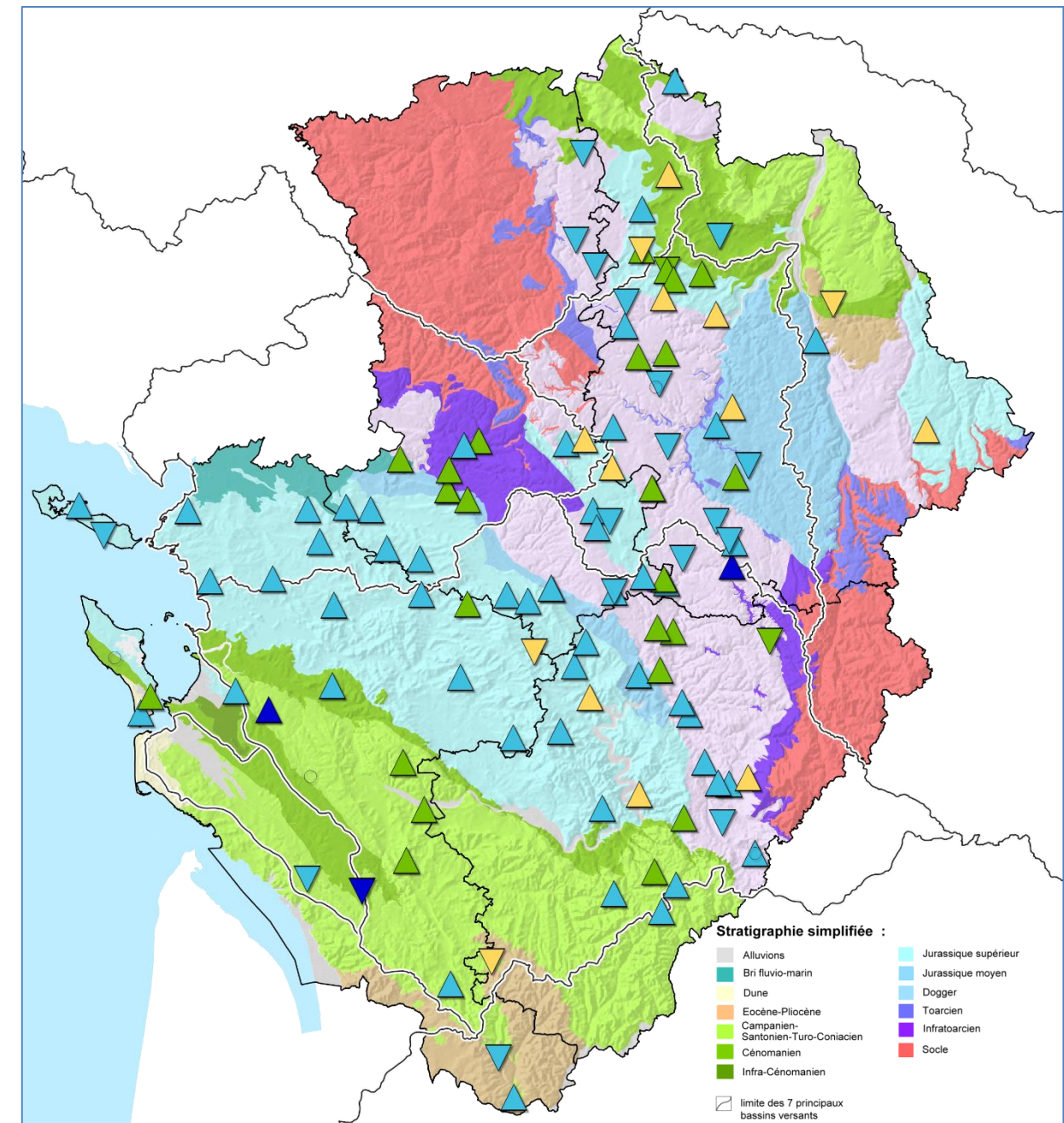
En Charente-Maritime : la situation observée fin octobre s'est améliorée par rapport à celle observée fin septembre : en effet, 96% des piézomètres se situent proches ou au-dessus de la moyenne (72% fin septembre). 1 piézomètre est en dessous de la moyenne (4%).

En Deux-Sèvres : la situation fin octobre s'est améliorée par rapport à celle observée fin septembre : 96% des piézomètres sont proches ou supérieurs à la moyenne (82% ≥ moyenne fin septembre) ; 1 piézomètre est en dessous de la moyenne (4%).

En Vienne : la situation s'est légèrement dégradée fin octobre par rapport à fin septembre, puisque 76% des piézomètres présentent un niveau proche ou supérieur à la moyenne, contre 79% fin septembre ; 8 piézomètres sont inférieurs à la moyenne (24%).



Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 31 octobre 2020



LEGENDE - Niveau piézométrique des stations de mesure par rapport :
- au mois précédent :
- à l'historique des mesures :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Non-déterminé
- Supérieur au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5%
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
- Inférieur à la moyenne de plus de 5%
- Inférieur au minimum
- Très supérieur à la

Pour en savoir plus ...

www.piezo-poitou-charentes.org

Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes

DEBITS DES COURS D'EAU

Source des données : Banque HYDRO / DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département Hydrométrie et Prédiction des Crues ; Traitements : ARB NA.

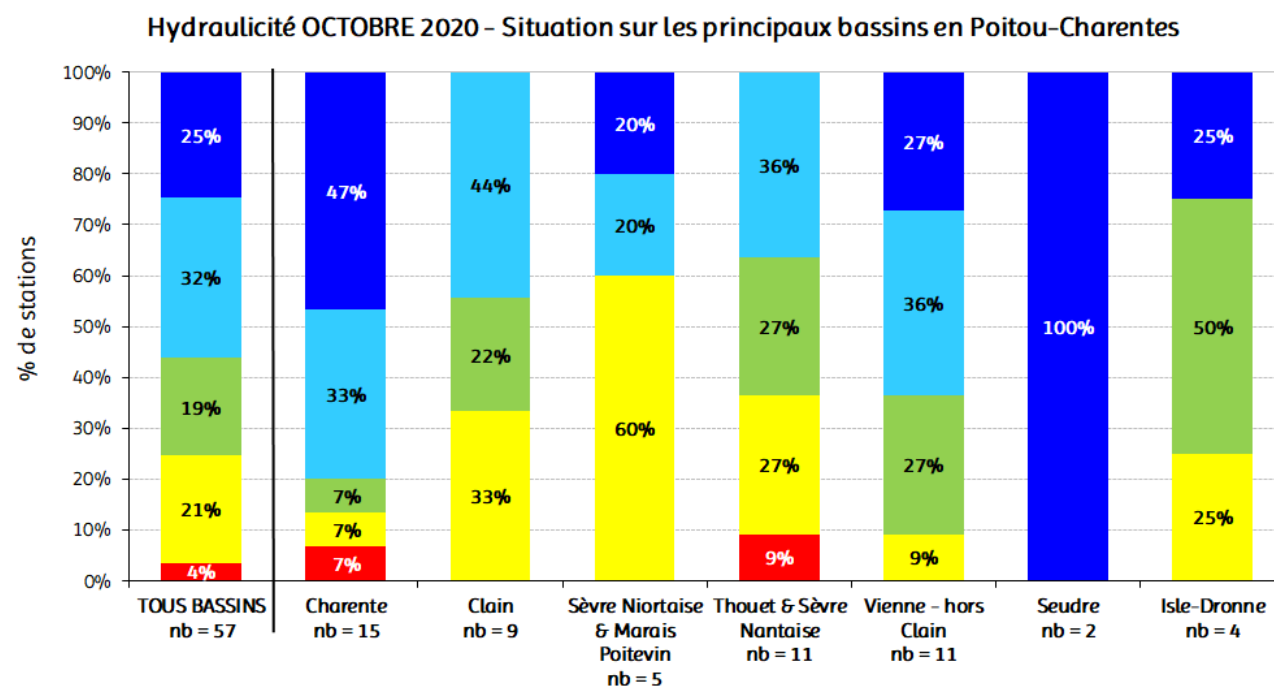
Le graphique et la carte de suivi de l'hydraulicité permettent de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (57 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

Fin octobre, le retour des précipitations abondantes et régulières a permis une **hausse de débit** significative.

Les 3/4 des stations du territoire (76%) présentent un débit moyen mensuel supérieur ou égal à leur moyenne interannuelle d'octobre contre 21% légèrement inférieur et seulement 4% extrêmement inférieur.

Le DCR a été franchi sur une seule station pendant 5 jours : le Né à Salles d'Angles.

Voir la carte de la page suivante pour le détail par station.



Légende Hydraulicité - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel :

0 à 20% / 20 à 50% / 50 à 90% / 90 à 110% / 110 à 150% / > 150% / Indéterminé

Tableau de situation vis-à-vis du débit moyen mensuel sur 7 points nodaux du territoire

Station	DOE	DCR	Débit moyen mensuel		
			Oct. 2020	Oct. interannuel	Hydraulicité (%)
La Vienne à Ingrandes	21	16	66	63	105%
Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf]	3	1,9	5,31	4,72	113%
Le Thouet à Montreuil-Bellay [Saint Eloi]	0,5	0,2	5,92	5,52	107%
La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière]	2	1,2	5,22	4,64	113%
La Dronne à Bonnes	2,6	1,8	10,2	9,33	109%
Le Né [total] à Salles-d'Angles [Les Perceptiers]	0,4	0,13	0,583	0,651	90%
La Seudre à Saint-André-de-Lidon	0,1	0,025	0,433	0,239	181%

Unités : m³/s

<DOE / <DCR : inférieur au DOE / DCR de + de 5% ≈DOE / ≈DCR : proche du DOE / DCR à + ou - 5% >DOE / >DCR : supérieur au DOE / DCR de + de 5%



Pour en savoir plus ...

www.eau-poitou-charentes.org/Le-suivi-des-debits.html

Suivez les débits quotidiennement

Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique ; traitements ARB NA.

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le **refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne.**

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à 10 m³/s. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 *), « l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale **supérieur à 10 m³/s** ».

* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

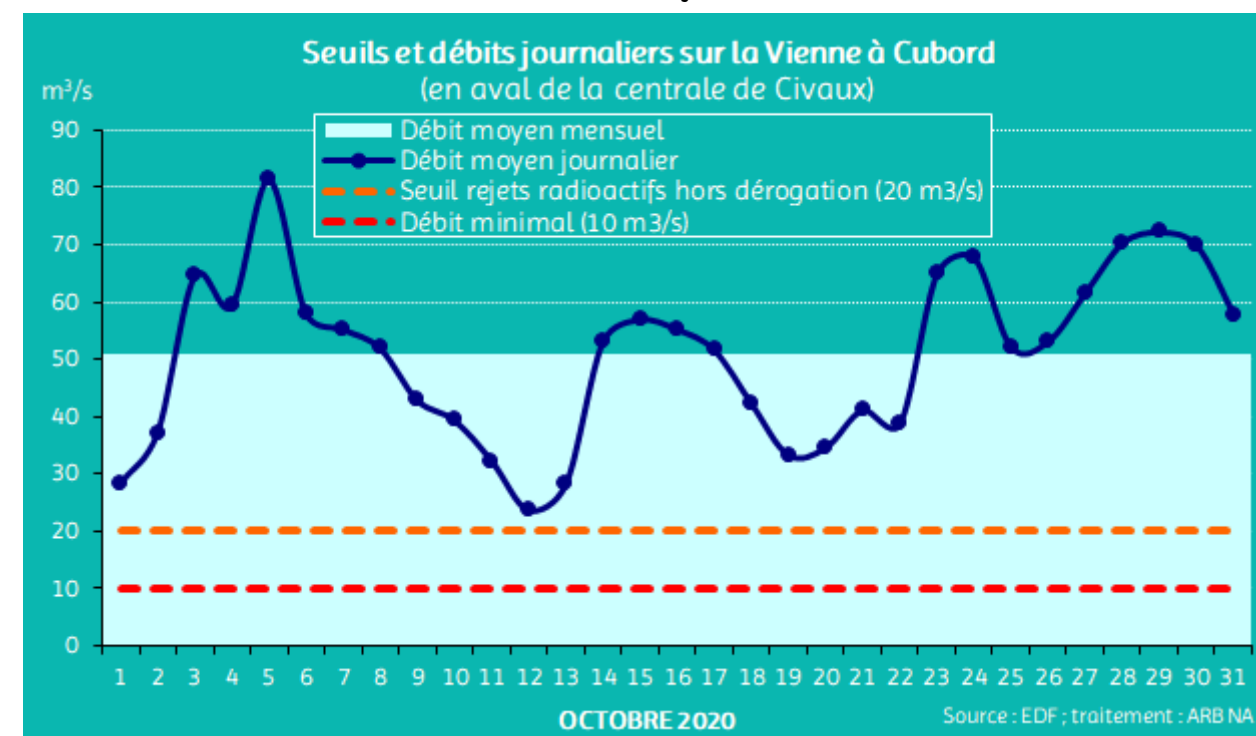
La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de 4 m³/s, dont 2 m³/s sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont **autorisés** lorsque **le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m³/s**. Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris **entre 20 et 27 m³/s**, les rejets donnent lieu à une **information de l'ASN**. Un **régime dérogatoire** permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des **rejets entre 10 et 20 m³/s**. Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

● à Cubord (station débitmétrique de référence) = 57,9 m³/s (le 31/10)

● à Lussac-les-Châteaux = 51,8 m³/s (le 31/10)

Le débit moyen journalier de la Vienne a été systématiquement supérieur à 10 m³/s courant octobre, autorisant la centrale à fonctionner et au seuil de 20 m³/s, autorisant le rejet des effluents.

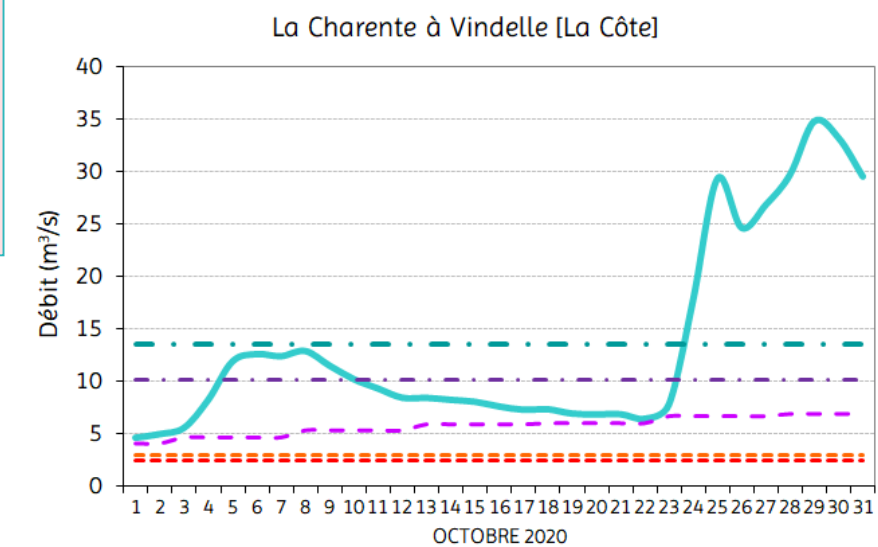
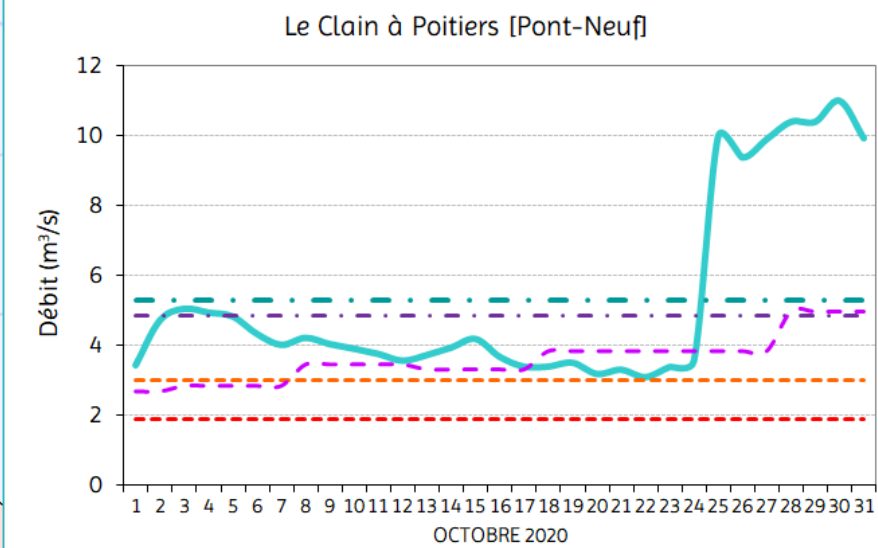
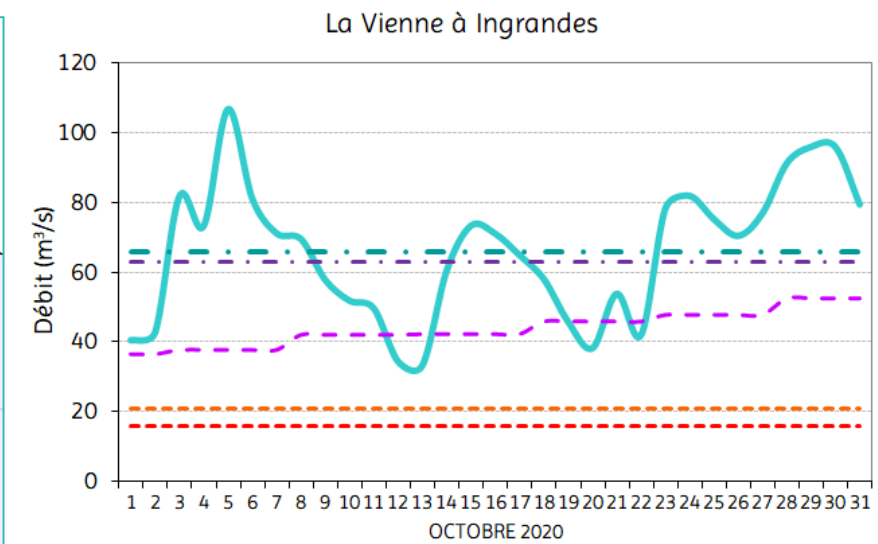
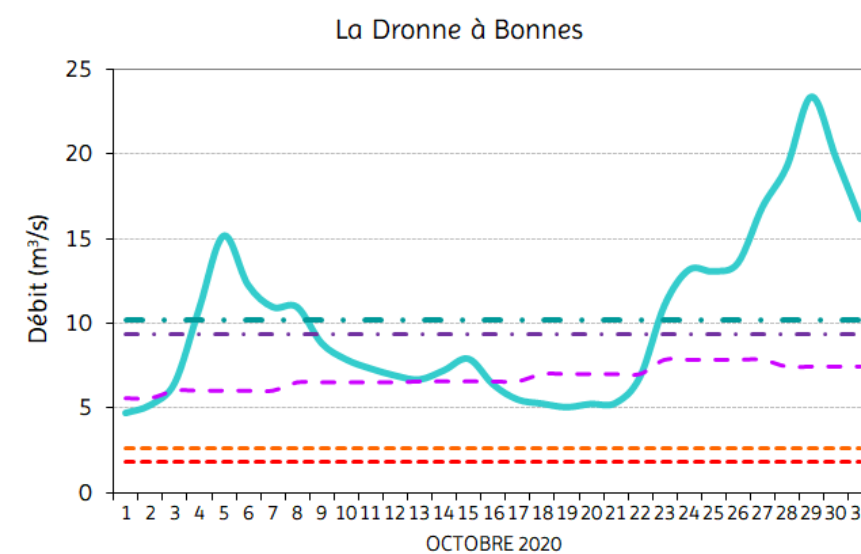
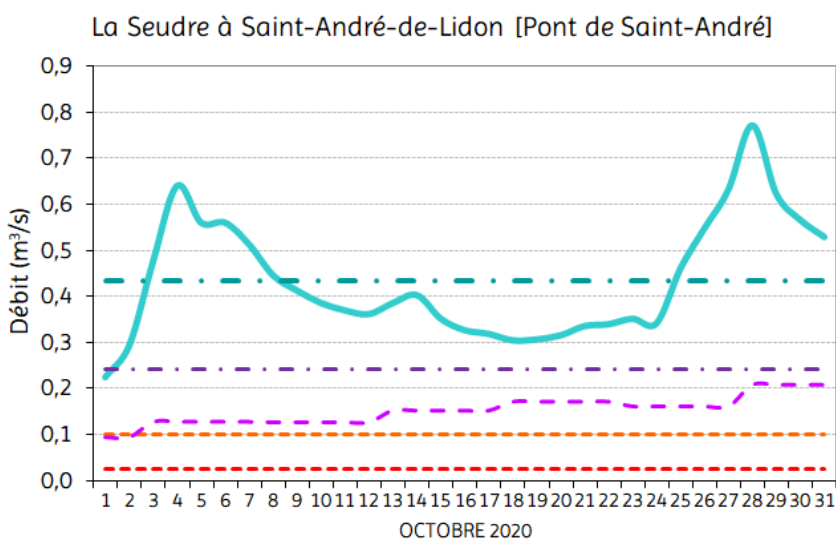
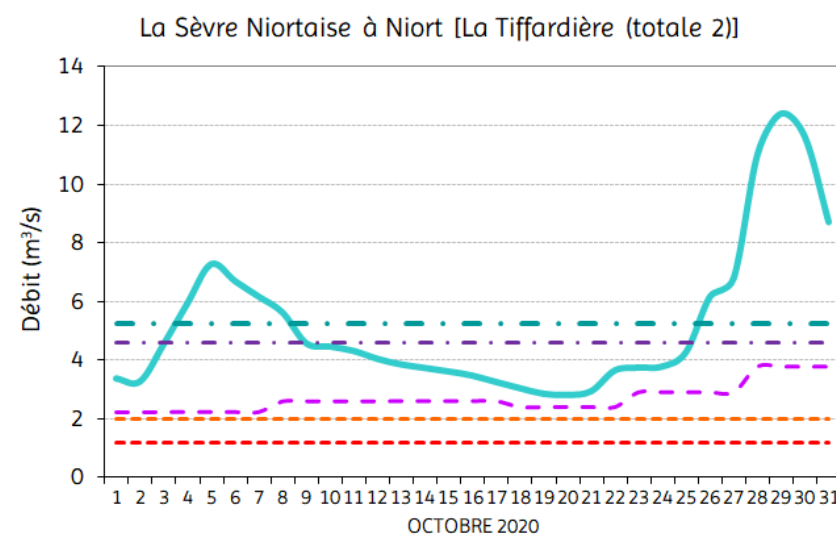
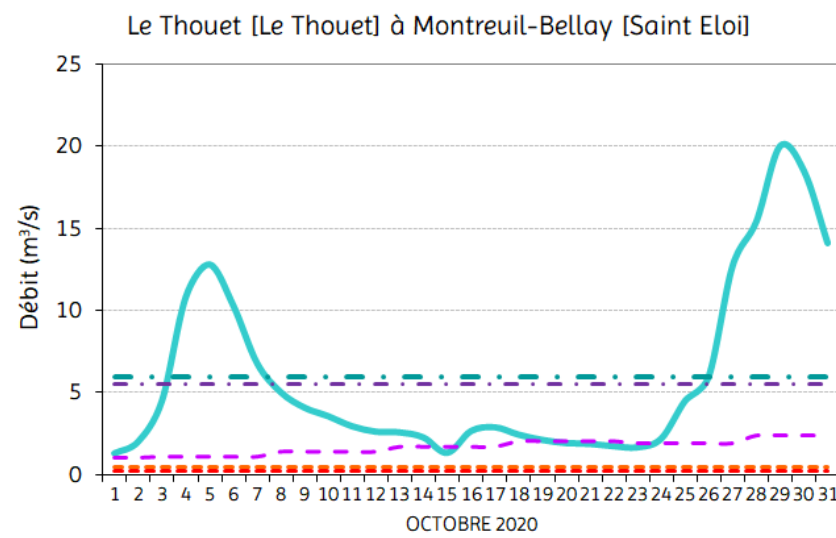
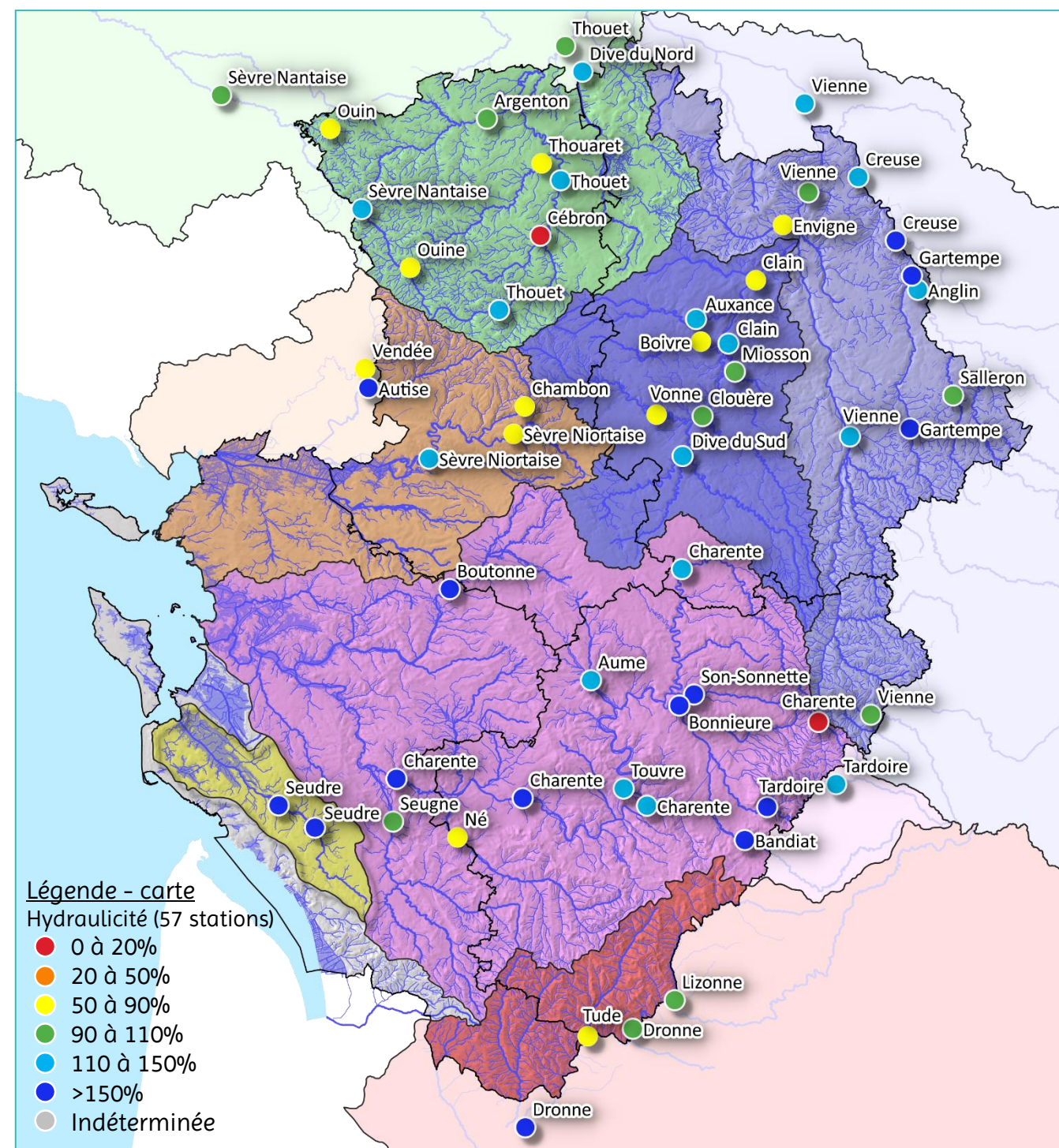


Pour en savoir plus ...

<https://www.edf.fr>

Consultez le site d'EDF « Surveillance et mesures, site de Civaux »

Carte Hydraulicité SEPTEMBRE 2020 - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel



Légende – graphiques débits du mois

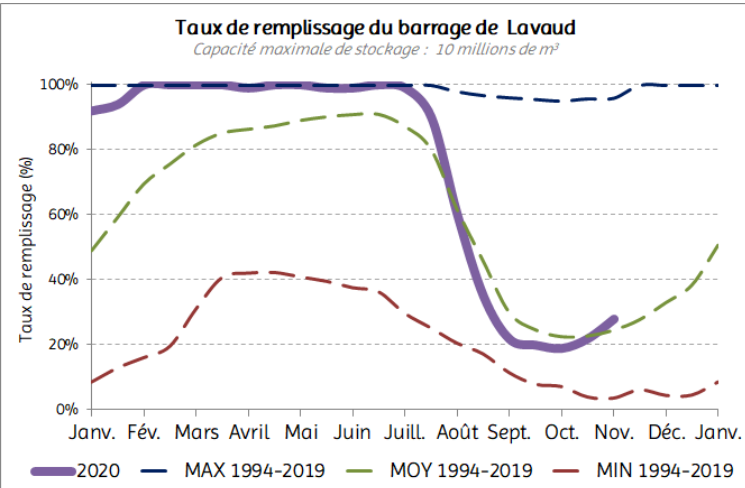
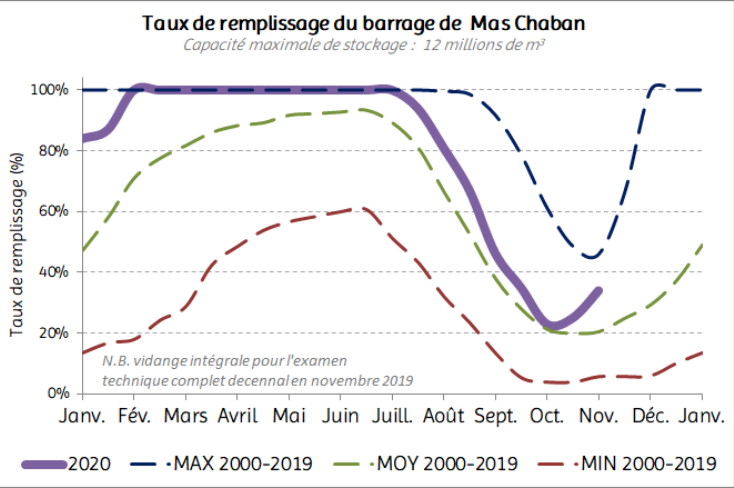
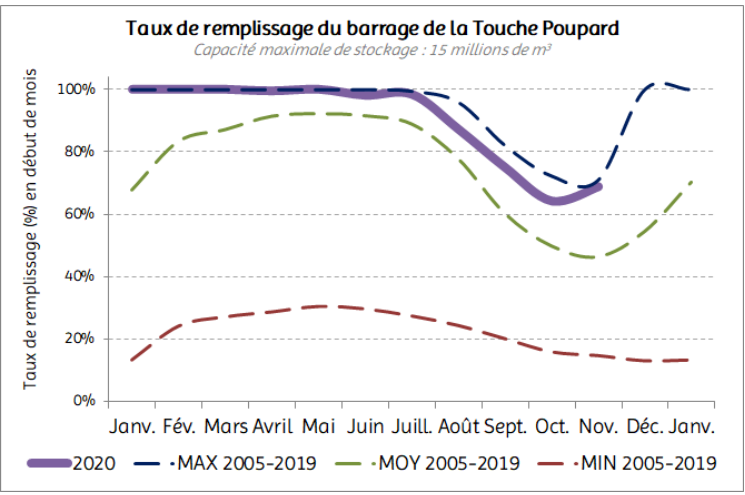
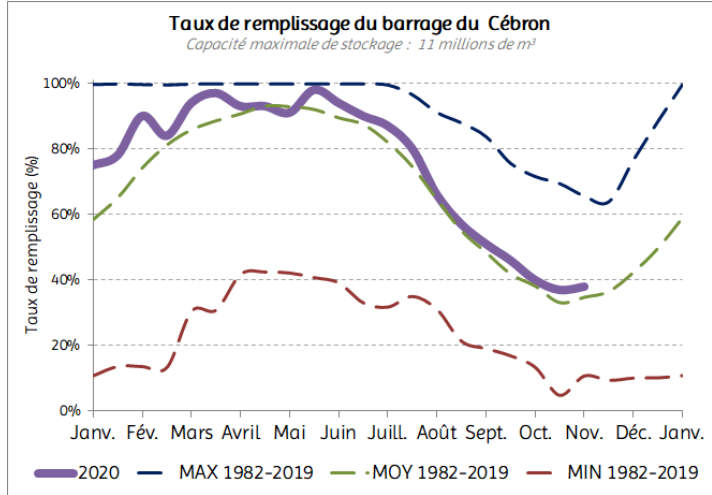
- Débit journalier
- - - Débit moyen mensuel
- . - Débit moyen mensuel interannuel
- - - Débit médian
- - - Débit Objectif d'Étiage (DOE)
- - - Débit de Crise (DCR)

Données source : Banque HYDRO – producteurs : services d'hydrométrie et de prévision des crues, DREAL Nouvelle-Aquitaine.
 Traitements et conceptions graphiques : ARB NA

TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente ; traitements ARB NA.

En lien avec les conditions pluviométriques favorables de l'automne-hiver 2019-2020, les grands barrages-réservoirs étaient presque tous intégralement remplis à fin avril 2020. Courant octobre, le taux de remplissage stagne pour le Cébron et la recharge est amorcée pour les autres barrages. Et début octobre, les taux de remplissage sont conformes aux moyennes sur le Cébron (38%) et Lavaud (28%) et supérieurs aux normales sur la Touche Poupard (69%) et Mas Chaban (34%),

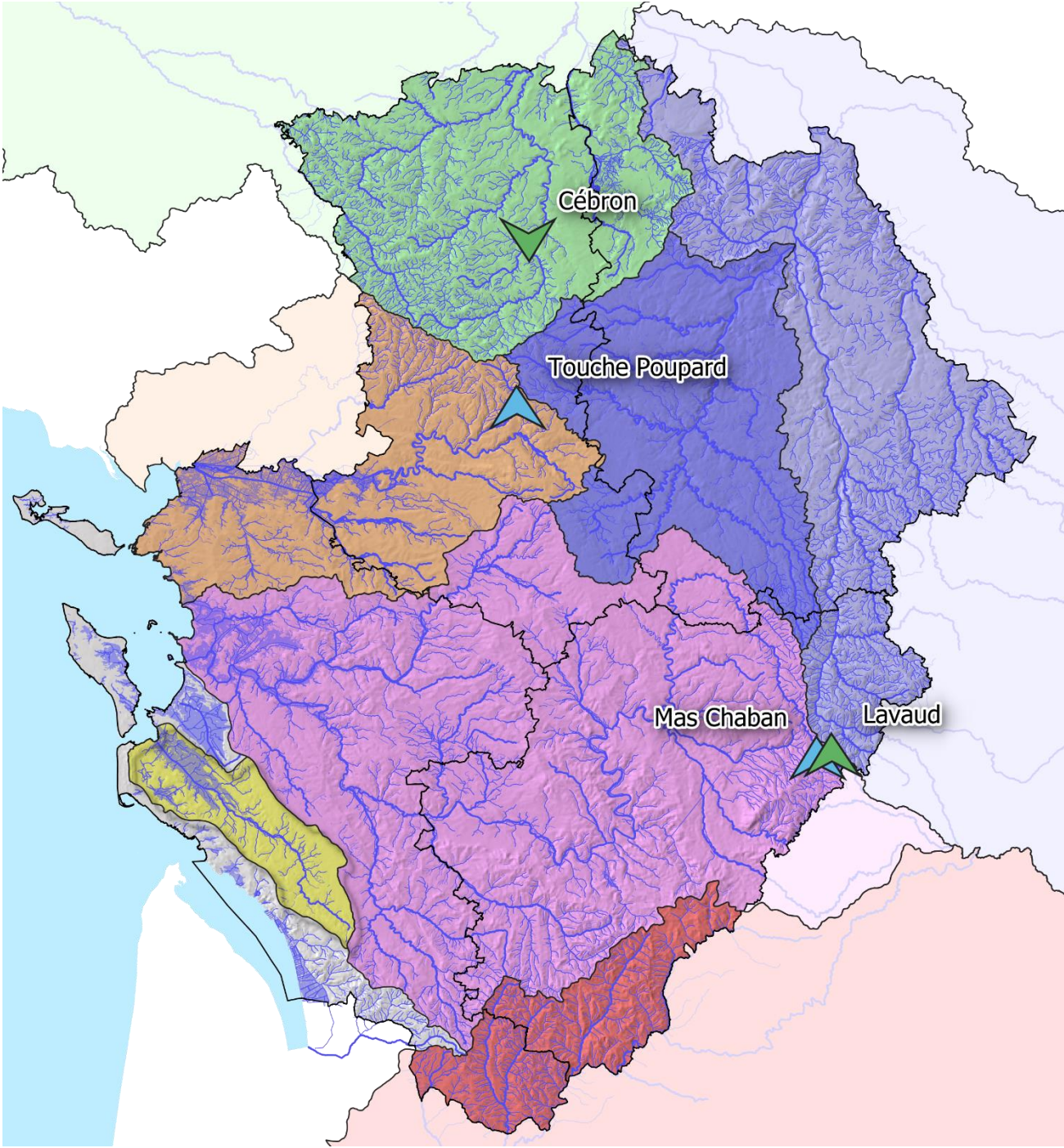


Pour rappel, les réserves en eau de Lavaud et de Mas Chaban (situés sur le secteur amont de la Charente) sont utilisées pour l'irrigation et en soutien d'étiage, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas. Les barrages du Cébron (situé sur le Thouet) et de la Touche Poupard (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable.



Pour en savoir plus ...
<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>
Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente
<http://spl-cebron.fr/>
Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

Carte représentant l'état de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs du secteur Poitou-Charentes fin août - début octobre 2020



LEGENDE - Taux de remplissage des barrages-réservoirs :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| - par rapport au mois précédent : | - par rapport à l'historique des mesures : |
| ▲ Hausse | Supérieur ou égal au maximum |
| ◊ Stable | Supérieur à la moyenne de plus de 5 % |
| ▼ Baisse | Egal à la moyenne de plus ou moins 5 % |
| ○ Non déterminé | Inférieur à la moyenne de plus de 5 % |
| | Inférieur à la moyenne de plus de 25 % |
| | Inférieur au minimum |
| | Non déterminé |

ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Sources : Office français de la Biodiversité (OFB), fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique (16, 17, 79, 86), Syndicat du Bassin Versant du Né (SIAH Né) et Syndicat Mixte des bassins Antenne, Soloire, Romède et Coran (SYMBA) ; traitements ARB NA.

Observatoire National Des Etiages (ONDE)

Dans le cadre du réseau de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE), caractérisant les écoulements des petits cours d'eau, des campagnes mensuelles de suivi usuel ont lieu en fin de mois, de mai à septembre, tandis que la fréquence du suivi complémentaire est laissée à l'appréciation des acteurs locaux.

Les observations caractérisent les écoulements des cours d'eau selon quatre modalités différentes :

- classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- classe 1f = écoulement visible faible ;
- classe 2 = écoulement non visible ;
- classe 3 = assec.

Une campagne ONDE usuelle s'est déroulée fin septembre dans trois des quatre départements de l'ex-Poitou-Charentes. Elle permet de constater qu'à l'échelle de ces trois départements :

- 66% des cours d'eau sont en « écoulement visible acceptable » (91% fin mai, 83% fin juin, 38% fin juillet, 24% fin août, 30% fin septembre)
- 24% ont un « écoulement visible faible » (8% fin mai, 14% fin juin, 36% fin juillet, 37% fin août, 32% fin septembre)
- 1% ont un « écoulement non visible » (0% fin mai, 1% fin juin, 9% fin juillet, 11% fin août, 7% fin septembre)
- 8% sont en « assec » (1% fin mai, 2% fin juin, 17% fin juillet, 28% fin août, 32% fin septembre)

Si la situation restait plutôt favorable jusqu'à fin juin, la situation des petits cours d'eau en août et septembre est apparue délicate pour les milieux aquatiques. La situation perdure en septembre avec des indices ONDE compris entre 5,8 en Charente-Maritime et 7,8 dans la Vienne. En octobre, la situation s'améliore nettement.

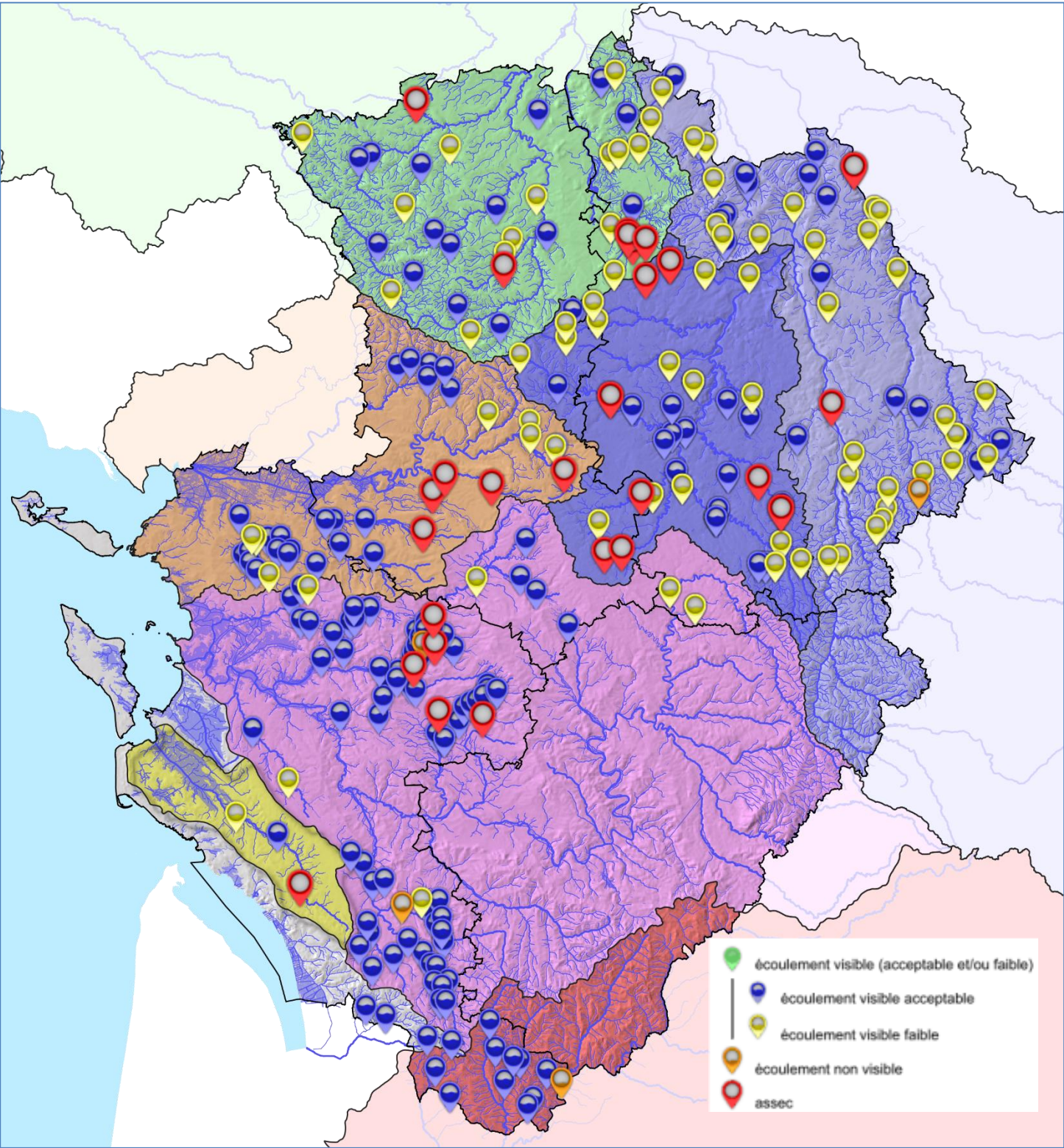
Sur les 90% des stations présentant encore des écoulements visibles, un quart sont faibles (31%). Le nombre de stations en assec ou ne présentant pas d'écoulement visible diminue fortement de septembre (39%) à octobre (9%).

Tableau des résultats de la campagne complémentaire ONDE de fin octobre 2020

	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-C.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	-	-	96	85%	30	51%	117	60%	243	66%
stations classe 1f "écoulement visible faible"	-	-	8	7%	19	32%	61	31%	88	24%
stations classe 2 "écoulement non visible"	-	-	3	3%	0	0%	1	1%	4	1%
stations classe 3 "assec"	-	-	6	5%	10	17%	15	8%	31	8%
Total stations	-	-	113	100%	59	100%	194	100%	366	100%
Indice ONDE *	-	-	9,3		8,3		9,2		9,1	

* Indice ONDE : cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 \times N2 + 10 \times N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.

Carte du suivi de l'écoulement des cours d'eau de l'Observatoire National des Etiages en Poitou-Charentes
Campagne usuelle de fin octobre 2020



Pour en savoir plus ...

www.eau-poitou-charentes.org

Consultez l'ensemble des résultats des campagnes ONDE précédentes sur le site du RPDE : Connaître l'eau et ses usages en région > Sa quantité > Suivi des écoulements > Le suivi de l'AFB

Sources : Préfectures de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Vendée; traitements ARB NA.

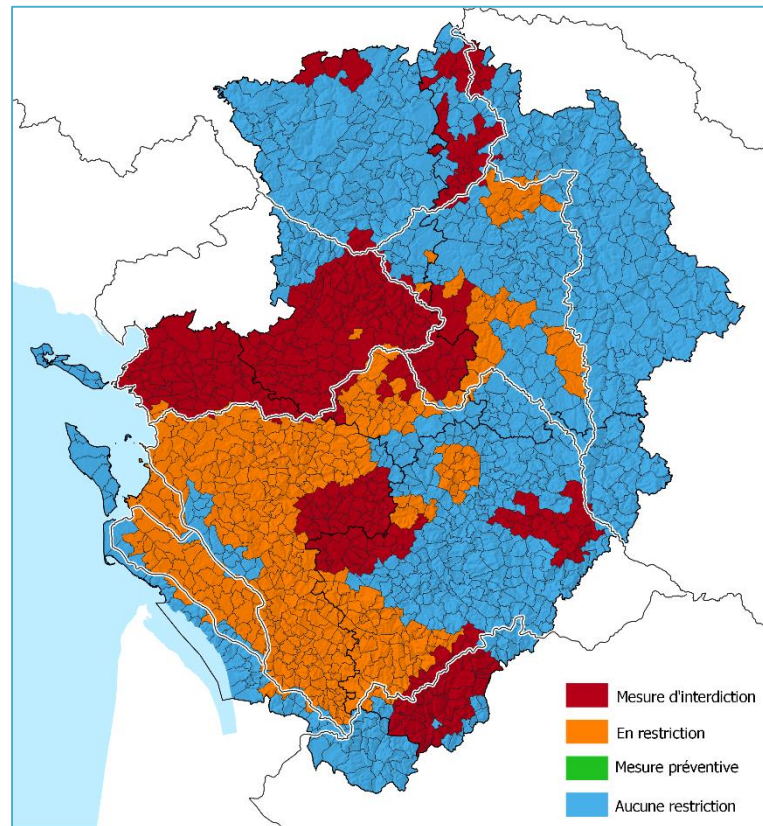


Après la phase de consultation du public, la majorité des **arrêtés cadre 2020** du territoire ont été signés par les préfets et sont rentrés en application début avril. Ils définissent le cadre des dispositions à mettre en œuvre en matière de gestion des situations de crise liées à l'apparition d'une sécheresse ou d'un risque de pénurie d'eau. Chaque arrêté précise la période pour laquelle les plans d'alerte sont valables. Cette durée d'application est ensuite subdivisée en deux périodes distinctes. En effet, afin d'anticiper une dégradation des ressources, au sein de chaque bassin, une gestion de printemps (de début avril à mi-juin) est appliquée avec des seuils plus élevés que durant la gestion d'été. Cette gestion a pour objectif de, si besoin, limiter la baisse significative des niveaux des ressources, par la mise en place de mesures suffisamment tôt dans l'année.

Usage agricole

Fin octobre, la plupart des arrêtés prennent fin.
Courant octobre, la plupart des arrêtés pris en
septembre avaient été maintenus.
De nombreuses mesures ont pris fin à mi-octobre
du fait des précipitations importantes.

Fin octobre, **25% des zones de gestion** sont concernées par des mesures préventives ou de restrictions ; et **7% sont en interdiction**.



Autres usages

Courant avril-mai, les manœuvres des vannes et empellements des ouvrages de retenues pouvant modifier le régime hydraulique des cours d'eau **ont été interdites sur les départements de la Charente** (à différentes dates selon les zones concernées) **et de la [Charente-Maritime](#)**, puis sur le **département de la [Vienne à partir du 8 juin](#)** et certains sous bassins des Deux-Sèvres.

En Charente-Maritime, le remplissage et la remise à niveau des mares de tonne de chasse étaient limités sur de nombreux sous-bassins.



Pour en savoir plus ...

<http://info-restrictions.eau-nouvelle-aquitaine.fr/>

Site dédié aux mesures de restrictions et au suivi de la ressource sur sa commune

Tableau de suivi des mesures de restriction des prélèvements d'eau à usage agricole – OCTOBRE 2020

Bassin ou Périmètre OUGC		Zone d'alerte	OCTOBRE 2020																														
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Charente (OUGC Cogest'Eau)	Argence																																
	Argentor-Izonne																																
	Auge																																
	Aurme-Couture																																
	Bief																																
	Charente-amont																																
	Charente amont (Bonnardelière)																																
	Charente-Aval																																
	Né																																
	Noulère																																
Grand Karst Rochefoucauld	Péruse																																
	Péruse/Charente ESO																																
	Son-Sonnette																																
	Sud-Anagoumois																																
	Bandiat																																
Isle-Dronne	Bonneure																																
	Bonneure aval																																
	Echelle - Lèche																																
	Karst de la Rochefoucauld																																
	Tardoire																																
Saintonge	Toivre																																
	Auzanne																																
	Dronne-aval (dpt 16) de la confluence de la Lizonne à la confluence de la Tude																																
	Dronne-aval (dpt 17) de la confluence de la Lizonne à la confluence de l'Isle																																
	Isle aval (Lary-Poussornie-Palais) (dpt 16)																																
	Isle aval (Lary-Palais) (dpt 17)																																
	Lizonne Ronsenc																																
	Tude																																
	Vaultron																																
	Antenne Rouzille																																
Sèvre Niortaise - Marais Poitevin	Arnault																																
	Boutonne InfraToarcien																																
	Boutonne																																
	Bruant																																
	Charente aval																																
	Fleuves côtières Gironde																																
	Gères Devise																																
	Marais nord de Rochefort																																
	Marais sud de Rochefort																																
	Seudre (aval, moyenne et amont)																																
Sèvre Nantaise & Layon	Seugne																																
	Sèvre Niortaise amont (MP1)																																
	Sèvre Niortaise moyenne (MP2)																																
	Lambon (MP3)																																
	Sèvre Niortaise réalimentée (MP4)																																
	Marais Lay ESU (MP5.1)																																
	Marais Vendée (MP5.2)																																
	Marais Sèvre Niortaise (MP5.3)																																
	Marais Nord Aunis (MP5.4)																																
	Curé - Sèvre (MP6)																																
	Mignon Courance (MP7)																																
	Autizes superficiel (MP8)																																
	Vendée (MP9)																																
	Lay ESU (MP10)																																
	Lay réalimenté ESU (MP11)																																
Lay Ouest ESO (MP12.1)																																	
Lay Est ESO (MP12.2)																																	
Vendée Ouest ESO (MP13.1)																																	
Vendée Centre ESO (MP13.2)																																	
Vendée Est ESO (MP13.3)																																	
Autizes nappe (MP14)																																	
Thouet	Layon																																
	Sèvre Nantaise																																
	Argenton																																
	Thouaret																																
	Thouet amont																																
Dive du Nord	Thouet réalimenté par Cébron																																
	Thouet aval																																
	Dive du Nord ESO (Cuhon 1 et 2)																																
	Dive du Nord ESU/ESO (Pouancay)																																
	Dive du Nord ESO (Pouancay)																																
Clain et Infrotoarcien	Dive du Nord ESU (Pouancay)																																
	Auxance ESO (Villiers)																																
	Auxance ESO (Lourdines)																																
	Auxance ESU																																
	Boivre ESU																																
	Clain amont ESO (Bé de Sommières)																																
	Clain amont ESO (Renardières)																																
	Clain amont ESU																																
	Clain aval ESO (Cagnoche)																																
	Clain aval ESO (Sarze)																																
	Clain aval ESO (Vallée Moreau)																																
	Clain aval ESO (Roches-Prémaries - lavoir Ruisseau des Dames)																																

Légende

- Pas de mesures
- Mesures préventives
- Alerte
- Alerte renforcée
- Coupure
- Crise

ESU = eaux superficielles
ESO = eaux souterraines



La Dive à Morthemmer (86) le 13 septembre 2020. Photo : ARB NA



Le Clain à Saint-Benoît (86) le 24 octobre 2020. Photo : ARB NA

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin
Bulletin n°182 – Octobre 2020



Ce document est consultable et téléchargeable dans son intégralité
et également disponible au format vidéo sur le site de l'ARB NA
Rubrique : Bulletins mensuels de situation hydrologique (BSH)
<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

Consulter les bulletins de situation hydrologique
sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA.
Rubrique : Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine
<http://biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

**Agence Régionale de
la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine**



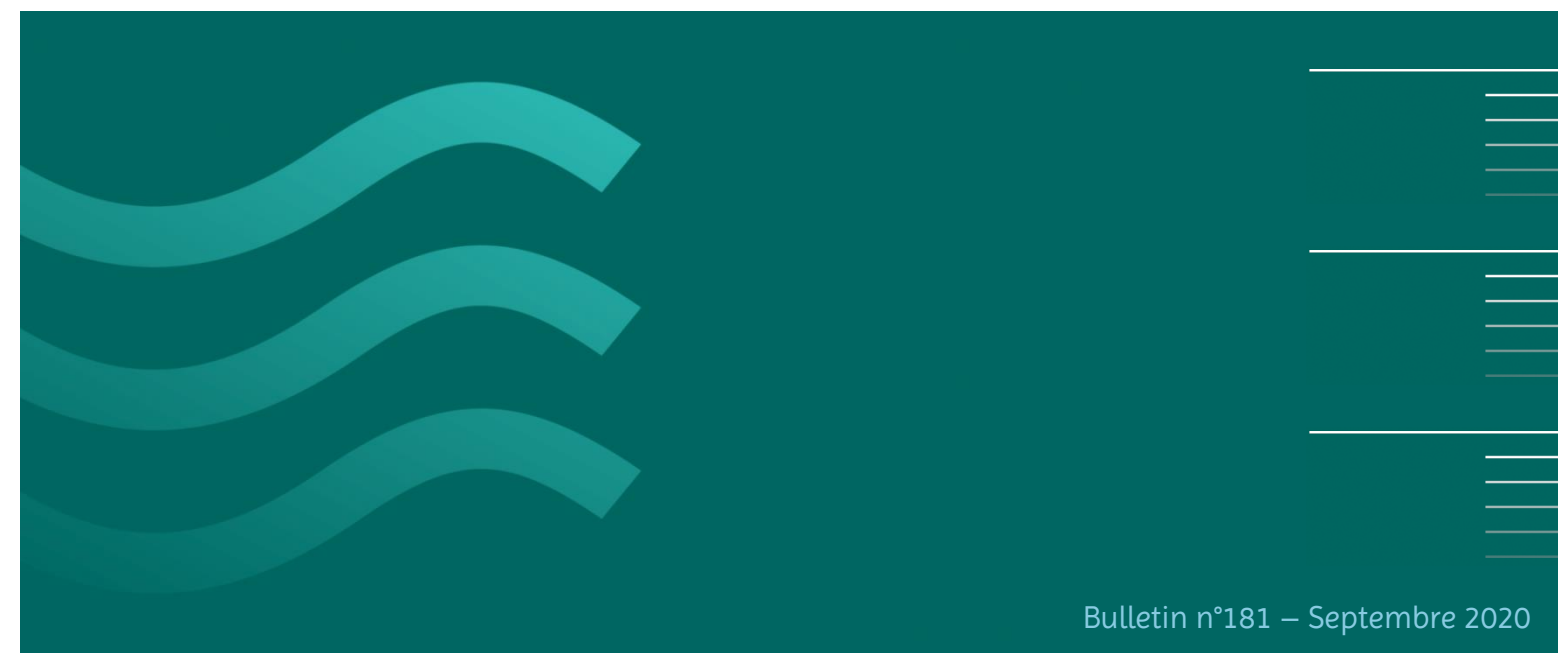
**Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine**



Avec le concours financier de
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres



Bulletin n°181 – Septembre 2020